

14225/19

(OR. en)

PRESSE 60
PR CO 60

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3727^e session du Conseil

Affaires économiques et financières

Budget

Bruxelles, les 15 et 18 novembre 2019

Président

Kimmo Tiilikainen

Secrétaire d'État au ministère des finances de la Finlande

P R E S S E

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Budget de l'UE pour 2020..... 3

AUTRES POINTS APPROUVÉS

Néant

¹ • Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
• Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
• Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Budget de l'UE pour 2020

Le Conseil a approuvé l'accord sur le budget 2020 de l'UE intervenu avec le Parlement européen au sein du comité de conciliation. Le budget met fortement l'accent sur la croissance et la compétitivité, l'action pour le climat et d'autres priorités de l'UE telles que la sécurité et la gestion des migrations.

Le montant total des engagements a été fixé à 168,7 milliards d'euros. Cela représente une augmentation de 1,5 % par rapport au budget 2019 modifié. Un montant de 1,5 milliard d'euros a été laissé disponible sous les plafonds de dépenses du cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020, afin de permettre à l'UE de réagir à des imprévus.

Le montant total des paiements s'élève à 153,6 milliards d'euros, ce qui correspond à une hausse de 3,4 % par rapport à 2019. Cette augmentation traduit la poursuite de la mise en œuvre des programmes pour 2014-2020 à plein régime. Le but est de garantir le versement des paiements aux bénéficiaires dans les délais et d'éviter une accumulation notable des demandes de paiement ces prochaines années, en particulier dans le cadre de la politique de cohésion.

L'UE s'est fixé pour objectif de consacrer au moins 20 % de ses dépenses à la protection du climat sur la période 2014-2020. Pour contribuer à la réalisation de cet objectif, le Parlement et le Conseil sont convenus de mettre davantage l'accent sur les actions liées au climat dans plusieurs domaines tels que la recherche et le développement (Horizon 2020), les infrastructures de transport et d'énergie (mécanisme pour l'interconnexion en Europe) et l'action extérieure de l'UE. Des fonds supplémentaires ont en outre été alloués au programme LIFE de l'UE, qui recevra 590 millions d'euros, ainsi qu'à l'Agence européenne pour l'environnement, pour lui permettre de recruter du personnel (6 personnes supplémentaires) afin de contribuer à la lutte contre le changement climatique.

Parmi les autres aspects importants de l'accord sur le budget de l'UE pour 2020, on peut notamment citer les éléments suivants:

- Aux fins du renforcement de la croissance et de la compétitivité, 25,3 milliards d'euros (7,9 % de plus qu'en 2019) ont été alloués à des programmes relevant de la sous-rubrique 1a ("compétitivité pour la croissance et l'emploi"). Cela inclut davantage de fonds pour Horizon 2020 (13,5 milliards d'euros au total, soit une augmentation de 8,8 %), les systèmes européens de navigation par satellite (EGNOS et Galileo) (1,2 milliard d'euros, soit une hausse de 74,8 %) et le volet "énergie" du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (1,3 milliard d'euros, soit une augmentation de 35,0 %). Erasmus+ recevra 2,9 milliards d'euros (soit une hausse de 3,6 %) pour soutenir les échanges de jeunes.
- Afin de lutter contre le chômage des jeunes dans les régions les plus touchées, l'enveloppe de l'initiative pour l'emploi des jeunes a été fixée à 145 millions d'euros.

- Dans les domaines de la sécurité et des migrations, le Fonds "Asile, migration et intégration" s'est vu allouer 949 millions d'euros pour la gestion des migrations, y compris pour soutenir les États membres situés en première ligne. Le Fonds pour la sécurité intérieure recevra 501 millions d'euros. Plusieurs agences bénéficieront de fonds supplémentaires par rapport à 2019, notamment pour pouvoir recruter du personnel: ce sera le cas de Frontex (+191 personnes), du Bureau européen d'appui en matière d'asile (+82), d'Europol (+24) et du Parquet européen (+10). Eurojust recevra 3,7 millions d'euros supplémentaires.
- Les instruments au service de l'action extérieure de l'UE ont été renforcés afin de couvrir la contribution de l'UE à l'engagement en faveur de la Syrie, comme convenu lors de la troisième conférence de Bruxelles sur la Syrie, et pour combattre les causes profondes des migrations dans le cadre du volet "Afrique du Nord" du fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique.
- Comme en 2018 et 2019, les fonds de préadhésion pour la Turquie ont été sensiblement réduits par rapport au projet de budget proposé par la Commission (-85 millions d'euros), la Turquie s'étant éloignée des valeurs de l'UE. En revanche, des fonds supplémentaires ont été prévus pour les Balkans occidentaux.

Le Conseil et le Parlement sont également convenus d'examiner plus avant l'utilisation des fonds non utilisés des années précédentes liés aux projets de recherche au titre de l'article 15, paragraphe 3, du règlement financier.

Les montants arrêtés reposent sur l'hypothèse selon laquelle le Royaume-Uni continuera de participer pleinement au financement et à la mise en œuvre du budget de l'UE pour 2020.

AUTRES POINTS APPROUVÉS

néant
